

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : SYNDICAT AZUR (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25950002300025

POSTE COMPTABLE : SGC ARGENTEUIL

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SYNDICAT AZUR (3)

ANNEE 2026

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	50
B3.1 - Etat des provisions constituées	51
B3.2 - Etalement des provisions	53
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	54
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	55
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	56
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	57
B9 - Etat du personnel	58
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	64
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	65
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	66
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	68
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	69
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	71
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	76

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		
		Valeurs
Population totale		173931

Informations fiscales (N-2)		
		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	21.26
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	95.14
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	48.78

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget : - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ». III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) : - Fonctionnement : 7.5 % - Investissement : 7.5% IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre. V – Les provisions sont semi-budgétaires (4). VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent. VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	B1 0,00
Investissement	I	III	B2 0,00
Fonctionnement	II	IV	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1 0,00
Investissement	A2 + B2 0,00
Fonctionnement	A3 + B3 0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		5 405 889,78	5 405 889,78

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

Total de la section d'investissement (2)			5 405 889,78	5 405 889,78
--	--	--	--------------	--------------

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		38 935 073,00	38 935 073,00

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

Total de la section de fonctionnement (3)			38 935 073,00	38 935 073,00
---	--	--	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)			44 340 962,78	44 340 962,78
---------------------	--	--	---------------	---------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	256 000,00	0,00	127 200,00	127 200,00	127 200,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	1 278 550,19	0,00	1 273 027,78	1 273 027,78	1 273 027,78
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	6 687 100,00	0,00	1 373 100,00	1 373 100,00	1 373 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 221 650,19	0,00	2 773 327,78	2 773 327,78	2 773 327,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 488 862,00	0,00	2 550 562,00	2 550 562,00	2 550 562,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 488 862,00	0,00	2 550 562,00	2 550 562,00	2 550 562,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 710 512,19	0,00	5 323 889,78	5 323 889,78	5 323 889,78

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	45 106,00		82 000,00	82 000,00	82 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		45 106,00		82 000,00	82 000,00	82 000,00

TOTAL	10 755 618,19	0,00	5 405 889,78	5 405 889,78	5 405 889,78
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 405 889,78
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	2 911 538,78	2 911 538,78	2 911 538,78
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	216 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		216 001,00	0,00	3 021 538,78	3 021 538,78	3 021 538,78
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	170 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 040 258,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 210 258,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 426 259,00	0,00	3 181 538,78	3 181 538,78	3 181 538,78

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	8 249 998,86		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 119 616,00		2 224 351,00	2 224 351,00	2 224 351,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 369 614,86		2 224 351,00	2 224 351,00	2 224 351,00

TOTAL	12 795 873,86	0,00	5 405 889,78	5 405 889,78	5 405 889,78
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 405 889,78
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

2 142 351,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	24 583 610,00	0,00	28 170 726,00	28 170 726,00	28 170 726,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 577 450,00	0,00	7 804 470,00	7 804 470,00	7 804 470,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	142 150,00	0,00	130 250,00	130 250,00	130 250,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		32 303 210,00	0,00	36 105 446,00	36 105 446,00	36 105 446,00
66	Charges financières	675 186,00	0,00	595 276,00	595 276,00	595 276,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		37 993 396,00	0,00	36 710 722,00	36 710 722,00	36 710 722,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	8 249 998,86		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 119 625,65		2 224 351,00	2 224 351,00	2 224 351,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 369 624,51		2 224 351,00	2 224 351,00	2 224 351,00

TOTAL	48 363 020,51	0,00	38 935 073,00	38 935 073,00	38 935 073,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 935 073,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	138 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 024 488,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 974 772,75	0,00	12 208 879,00	12 208 879,00	12 208 879,00
74	Dotations et participations (3)	23 472 508,49	0,00	23 855 738,00	23 855 738,00	23 855 738,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	42 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
Total des recettes de gestion courante		37 651 769,24	0,00	38 212 617,00	38 212 617,00	38 212 617,00
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	4 400 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		42 692 225,24	0,00	38 853 073,00	38 853 073,00	38 853 073,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	45 106,00		82 000,00	82 000,00	82 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		45 106,00		82 000,00	82 000,00	82 000,00

TOTAL	42 737 331,24	0,00	38 935 073,00	38 935 073,00	38 935 073,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 935 073,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 142 351,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	82 000,00	82 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 550 562,00	0,00	2 550 562,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	127 200,00	0,00	127 200,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	1 273 027,78	0,00	1 273 027,78
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 373 100,00	0,00	1 373 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 323 889,78	82 000,00	5 405 889,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 405 889,78
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	28 170 726,00		28 170 726,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	7 804 470,00		7 804 470,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	130 250,00	0,00	130 250,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	595 276,00	0,00	595 276,00
67	Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	2 224 351,00	2 224 351,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		36 710 722,00	2 224 351,00	38 935 073,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 935 073,00
---	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	160 000,00	0,00	160 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 911 538,78	0,00	2 911 538,78
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	110 000,00	0,00	110 000,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		1 170 000,00	1 170 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		1 054 351,00	1 054 351,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	3 181 538,78	2 224 351,00	5 405 889,78

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 405 889,78
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	110 000,00		110 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	2 000 000,00		2 000 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	12 208 879,00		12 208 879,00
74 Dotations et participations (8)	23 855 738,00		23 855 738,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	38 000,00	0,00	38 000,00
76 Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	82 000,00	82 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	38 853 073,00	82 000,00	38 935 073,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			38 935 073,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	10 755 618,19	0,00	0,00	5 405 889,78	5 405 889,78	0,00	5 405 889,78	5 405 889,78
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	256 000,00	0,00	0,00	127 200,00	127 200,00	0,00	127 200,00	127 200,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	1 278 550,19	0,00	0,00	1 273 027,78	1 273 027,78	0,00	1 273 027,78	1 273 027,78
21 Immobilisations corporelles	6 687 100,00	0,00	0,00	1 373 100,00	1 373 100,00	0,00	1 373 100,00	1 373 100,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	8 221 650,19	0,00	0,00	2 773 327,78	2 773 327,78	0,00	2 773 327,78	2 773 327,78
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 488 862,00	0,00		2 550 562,00	2 550 562,00		2 550 562,00	2 550 562,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	2 488 862,00	0,00	0,00	2 550 562,00	2 550 562,00	0,00	2 550 562,00	2 550 562,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	10 710 512,19	0,00	0,00	5 323 889,78	5 323 889,78	0,00	5 323 889,78	5 323 889,78
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	45 106,00			82 000,00	82 000,00		82 000,00	82 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	45 106,00			82 000,00	82 000,00		82 000,00	82 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)		0,00
--	--	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								
5 405 889,78								

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	10 755 615,86	0,00	5 405 889,78	5 405 889,78	5 405 889,78
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	2 911 538,78	2 911 538,78	2 911 538,78
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	216 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	216 001,00	0,00	3 021 538,78	3 021 538,78	3 021 538,78
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	170 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	170 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	386 001,00	0,00	3 181 538,78	3 181 538,78	3 181 538,78
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	8 249 998,86		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	2 119 616,00		2 224 351,00	2 224 351,00	2 224 351,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	10 369 614,86		2 224 351,00	2 224 351,00	2 224 351,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)				0,00
--	--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (8)				0,00
--------------------------------	--	--	--	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
----------	------------------------------------	---------	------------------------	---------------------	---

Total des recettes d'investissement cumulées				5 405 889,78
--	--	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	10 755 618,19	0,00	0,00	5 405 889,78	5 405 889,78	0,00	5 405 889,78	III = I + II 5 405 889,78
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	127 200,00	127 200,00	0,00	127 200,00	127 200,00
2031	Frais d'études	0,00		127 200,00	127 200,00	0,00	127 200,00	127 200,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	1 273 027,78	1 273 027,78	0,00	1 273 027,78	1 273 027,78
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00		1 273 027,78	1 273 027,78	0,00	1 273 027,78	1 273 027,78
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 373 100,00	1 373 100,00	0,00	1 373 100,00	1 373 100,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
217318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00		325 000,00	325 000,00	0,00	325 000,00	325 000,00
217533	Réseaux câblés (mise à dispo)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
2181	Install. générales, agencements	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00		73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		771 100,00	771 100,00	0,00	771 100,00	771 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'équipement	8 221 650,19	0,00	0,00	2 773 327,78	2 773 327,78	0,00	2 773 327,78	2 773 327,78
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	2 488 862,00	0,00		2 550 562,00	2 550 562,00		2 550 562,00	2 550 562,00
1641 Emprunts en euros	2 488 862,00	0,00		2 550 562,00	2 550 562,00		2 550 562,00	2 550 562,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	2 488 862,00	0,00	0,00	2 550 562,00	2 550 562,00	0,00	2 550 562,00	2 550 562,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	10 710 512,19	0,00	0,00	5 323 889,78	5 323 889,78	0,00	5 323 889,78	5 323 889,78
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	45 106,00			82 000,00	82 000,00		82 000,00	82 000,00
Reprise sur autofinancement antérieur	45 106,00			82 000,00	82 000,00		82 000,00	82 000,00
13912 Subv. transf. Régions	21 250,00			82 000,00	82 000,00		82 000,00	82 000,00
13918 Autres subventions d'équipement transf.	23 856,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	45 106,00			82 000,00	82 000,00		82 000,00	82 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	10 755 615,86	0,00	5 405 889,78	5 405 889,78	5 405 889,78
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312 Subv. transf. Régions	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	2 911 538,78	2 911 538,78	2 911 538,78
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	2 911 538,78	2 911 538,78	2 911 538,78
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	216 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
204111 Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	216 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	216 001,00	0,00	3 021 538,78	3 021 538,78	3 021 538,78
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	170 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
10222 FCTVA	170 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	170 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	386 001,00	0,00	3 181 538,78	3 181 538,78	3 181 538,78
021 Virement de la section de fonctionnement	8 249 998,86		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 119 616,00		2 224 351,00	2 224 351,00	2 224 351,00
28031 Frais d'études	0,00		16 800,00	16 800,00	16 800,00
28041582 Autres grpts - Bâtiments et installat°	65 692,08		65 692,08	65 692,08	65 692,08
28041583 Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	23 653,57		23 653,57	23 653,57	23 653,57
280421 Privé - Biens mob., matériel et études	11 148,54		11 148,54	11 148,54	11 148,54
2805 Licences, logiciels, droits similaires	93 452,40		68 555,58	68 555,58	68 555,58

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28128	Autres aménagements de terrains	32 823,59		33 181,15	33 181,15	33 181,15
281351	Bâtiments publics	13 504,53		13 245,18	13 245,18	13 245,18
28152	Installations de voirie	12 627,53		12 627,53	12 627,53	12 627,53
281568	Autre matériel, outillage incendie	220,80		220,80	220,80	220,80
281735	Installations générales (m. à dispo)	34 043,70		34 583,27	34 583,27	34 583,27
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	348,48		348,48	348,48	348,48
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 395,16		2 395,16	2 395,16	2 395,16
28181	Installations générales, aménagt divers	12 497,95		11 813,95	11 813,95	11 813,95
281828	Autres matériels de transport	274 468,23		275 861,51	275 861,51	275 861,51
281838	Autre matériel informatique	18 716,35		15 884,47	15 884,47	15 884,47
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 059,59		8 651,96	8 651,96	8 651,96
28188	Autres immo. corporelles	462 612,50		575 336,77	575 336,77	575 336,77
4817	Indemnités de renégociation de la dette	1 054 351,00		1 054 351,00	1 054 351,00	1 054 351,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		10 369 614,86		2 224 351,00	2 224 351,00	2 224 351,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	48 363 020,51	0,00	0,00	38 935 073,00	38 935 073,00	0,00	38 935 073,00	38 935 073,00
011	Charges à caractère général (3)	24 583 610,00	0,00	0,00	28 170 726,00	28 170 726,00	0,00	28 170 726,00	28 170 726,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 577 450,00	0,00		7 804 470,00	7 804 470,00		7 804 470,00	7 804 470,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	142 150,00	0,00	0,00	130 250,00	130 250,00	0,00	130 250,00	130 250,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		32 303 210,00	0,00	0,00	36 105 446,00	36 105 446,00	0,00	36 105 446,00	36 105 446,00
66	Charges financières	675 186,00	0,00		595 276,00	595 276,00		595 276,00	595 276,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		5 690 186,00	0,00	0,00	605 276,00	605 276,00		605 276,00	605 276,00
Total des dépenses réelles		37 993 396,00	0,00	0,00	36 710 722,00	36 710 722,00	0,00	36 710 722,00	36 710 722,00
023	Virement à la section d'investissement	8 249 998,86			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 119 625,65			2 224 351,00	2 224 351,00		2 224 351,00	2 224 351,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		10 369 624,51			2 224 351,00	2 224 351,00		2 224 351,00	2 224 351,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
---------------------------------------	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		38 935 073,00
---	--	---------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	42 737 331,24	0,00	38 935 073,00	38 935 073,00	38 935 073,00
016	APA	138 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 024 488,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	11 974 772,75	0,00	12 208 879,00	12 208 879,00	12 208 879,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	23 472 508,49	0,00	23 855 738,00	23 855 738,00	23 855 738,00
		42 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
Total des recettes de gestion des services		37 651 769,24	0,00	38 212 617,00	38 212 617,00	38 212 617,00
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	4 400 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 040 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
Total des recettes réelles		42 692 225,24	0,00	38 853 073,00	38 853 073,00	38 853 073,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	45 106,00		82 000,00	82 000,00	82 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		45 106,00		82 000,00	82 000,00	82 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	------

Total des recettes de fonctionnement cumulées					38 935 073,00
---	--	--	--	--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE					B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	48 363 020,51	0,00	0,00	38 935 073,00	38 935 073,00	0,00	38 935 073,00	38 935 073,00
011	Charges à caractère général (4)	24 583 610,00	0,00	0,00	28 170 726,00	28 170 726,00	0,00	28 170 726,00	28 170 726,00
6042	Achats de prestations de services	5 000,00	0,00		18 700,00	18 700,00	0,00	18 700,00	18 700,00
60611	Eau et assainissement	17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60612	Energie - Electricité	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60613	Chauffage urbain	32 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
60622	Carburants	504 000,00	0,00		484 000,00	484 000,00	0,00	484 000,00	484 000,00
60623	Alimentation	16 500,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60631	Fournitures d'entretien	90 100,00	0,00		90 100,00	90 100,00	0,00	90 100,00	90 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	58 400,00	0,00		51 400,00	51 400,00	0,00	51 400,00	51 400,00
60636	Habillement et vêtements de travail	120 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
6064	Fournitures administratives	8 850,00	0,00		8 850,00	8 850,00	0,00	8 850,00	8 850,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	694 150,00	0,00		815 350,00	815 350,00	0,00	815 350,00	815 350,00
611	Contrats de prestations de services	21 562 000,00	0,00		24 974 056,00	24 974 056,00	0,00	24 974 056,00	24 974 056,00
6132	Locations immobilières	100 000,00	0,00		106 000,00	106 000,00	0,00	106 000,00	106 000,00
61351	Matériel roulant	7 600,00	0,00		7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00
61358	Autres	11 650,00	0,00		11 650,00	11 650,00	0,00	11 650,00	11 650,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	28 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	200 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	48 500,00	0,00		20 500,00	20 500,00	0,00	20 500,00	20 500,00
6156	Maintenance	116 500,00	0,00		152 000,00	152 000,00	0,00	152 000,00	152 000,00
6161	Multirisques	6 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6168	Autres primes d'assurance	154 000,00	0,00		167 000,00	167 000,00	0,00	167 000,00	167 000,00
6182	Documentation générale et technique	850,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6184	Versements à des organismes de formation	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	11 400,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	220 700,00	0,00		154 660,00	154 660,00	0,00	154 660,00	154 660,00
6231	Annonces et insertions	21 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6232	Fêtes et cérémonies	25 060,00	0,00		24 500,00	24 500,00	0,00	24 500,00	24 500,00
6236	Catalogues et imprimés	41 980,00	0,00		124 300,00	124 300,00	0,00	124 300,00	124 300,00
6238	Divers	45 810,00	0,00		48 210,00	48 210,00	0,00	48 210,00	48 210,00
6251	Voyages, déplacements et missions	12 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	22 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
627	Services bancaires et assimilés	260,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	115 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
63513	Autres impôts locaux	198 000,00	0,00		198 000,00	198 000,00	0,00	198 000,00	198 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	14 800,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	7 577 450,00	0,00		7 804 470,00	7 804 470,00		7 804 470,00	7 804 470,00
6218	Autre personnel extérieur	102 000,00	0,00		114 000,00	114 000,00		114 000,00	114 000,00
6331	Versement mobilité	75 500,00	0,00		76 220,00	76 220,00		76 220,00	76 220,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	18 600,00	0,00		18 850,00	18 850,00		18 850,00	18 850,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	65 000,00	0,00		64 890,00	64 890,00		64 890,00	64 890,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 285 000,00	0,00		2 183 600,00	2 183 600,00		2 183 600,00	2 183 600,00
64112	SFT, indemnité de résidence	125 000,00	0,00		123 600,00	123 600,00		123 600,00	123 600,00
64113	NBI	57 000,00	0,00		52 530,00	52 530,00		52 530,00	52 530,00
64118	Autres indemnités	970 000,00	0,00		988 800,00	988 800,00		988 800,00	988 800,00
64131	Rémunérations	1 170 000,00	0,00		1 295 000,00	1 295 000,00		1 295 000,00	1 295 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	80 000,00	0,00		84 460,00	84 460,00		84 460,00	84 460,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		4 120,00	4 120,00		4 120,00	4 120,00
64138	Primes et autres indemnités	420 000,00	0,00		458 350,00	458 350,00		458 350,00	458 350,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	810 000,00	0,00		865 200,00	865 200,00		865 200,00	865 200,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	825 000,00	0,00		869 000,00	869 000,00		869 000,00	869 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	150 000,00	0,00		164 800,00	164 800,00		164 800,00	164 800,00
6458	Cotis., aux autres organismes sociaux	8 350,00	0,00		77 250,00	77 250,00		77 250,00	77 250,00
64731	Allocations chômage versées directement	130 000,00	0,00		61 800,00	61 800,00		61 800,00	61 800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	220 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00		220 000,00	220 000,00
6488	Autres	61 000,00	0,00		77 000,00	77 000,00		77 000,00	77 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	142 150,00	0,00	0,00	130 250,00	130 250,00	0,00	130 250,00	130 250,00
65311	Indemnités de fonction	45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
65313	Cotisations de retraite	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65818	Autres	33 000,00	0,00		31 100,00	31 100,00	0,00	31 100,00	31 100,00
65888	Autres	150,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		32 303 210,00	0,00	0,00	36 105 446,00	36 105 446,00	0,00	36 105 446,00	36 105 446,00
66	Charges financières	675 186,00	0,00		595 276,00	595 276,00		595 276,00	595 276,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	695 981,00	0,00		616 538,00	616 538,00		616 538,00	616 538,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-20 795,00	0,00		-21 262,00	-21 262,00		-21 262,00	-21 262,00
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	5 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		5 690 186,00	0,00	0,00	605 276,00	605 276,00		605 276,00	605 276,00
Total des dépenses réelles		37 993 396,00	0,00	0,00	36 710 722,00	36 710 722,00	0,00	36 710 722,00	36 710 722,00
023	Virement à la section d'investissement	8 249 998,86			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 119 625,65			2 224 351,00	2 224 351,00		2 224 351,00	2 224 351,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 065 265,00			1 170 000,00	1 170 000,00		1 170 000,00	1 170 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	1 054 360,65			1 054 351,00	1 054 351,00		1 054 351,00	1 054 351,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		10 369 624,51			2 224 351,00	2 224 351,00		2 224 351,00	2 224 351,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	-21 262,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-21 262,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	42 737 331,24	0,00	38 935 073,00	38 935 073,00	38 935 073,00
013	Atténuations de charges (3)	138 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	78 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 024 488,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	900 000,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
706888	Autres	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
7078	Autres marchandises	305 000,00	0,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	52 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	367 488,00	0,00	292 000,00	292 000,00	292 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 974 772,75	0,00	12 208 879,00	12 208 879,00	12 208 879,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	11 974 772,75	0,00	12 208 879,00	12 208 879,00	12 208 879,00
74	Dotations et participations (3)	23 472 508,49	0,00	23 855 738,00	23 855 738,00	23 855 738,00
7473	Participation départements	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74758	Participation autres groupements	22 609 508,49	0,00	22 775 238,00	22 775 238,00	22 775 238,00
747888	Autres	861 000,00	0,00	1 078 500,00	1 078 500,00	1 078 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	42 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
75888	Autres	42 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
Total des recettes de gestion des services		37 651 769,24	0,00	38 212 617,00	38 212 617,00	38 212 617,00
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	640 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	4 400 000,00		0,00	0,00	0,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	4 400 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		42 692 225,24	0,00	38 853 073,00	38 853 073,00	38 853 073,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	45 106,00		82 000,00	82 000,00	82 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	45 106,00		82 000,00	82 000,00	82 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		45 106,00		82 000,00	82 000,00	82 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Caté- gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					41 761 515,09								
1641 Emprunts en euros (total)					41 761 515,09								
ARKEA 0421 2462795	ARKEA BANQUE ENTREPRISES INSTITUTIONNELS	18/12/2015	2015-01-30	30/01/2015	5 000 000,00	F		2,150	2,150	T	C	N	A-1
MON504335EUR	Caisse Française de Financement Local	23/07/2015	2015-08-20	01/09/2016	16 408 987,05	F		3,300	3,300	A	C	N	A-1
MON504336EUR	Caisse Française de Financement Local	23/07/2015	2015-10-02	01/10/2016	11 948 895,08	F		3,330	3,330	A	P	N	A-1
MON504337EUR	Caisse Française de Financement Local	23/07/2015	2015-07-23	01/11/2016	8 403 632,96	F		3,330	3,330	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					41 761 515,09									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00		0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		18 951 332,26				2 550 560,35		616 536,66	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		18 951 332,26				2 550 560,35		616 536,66	0,00
ARKEA 0421 2462795	N	0,00	A-1	1 494 235,91	4,00	F		361 631,31	2,150	29 223,45	0,00
MON504335EUR	N	0,00	A-1	6 844 922,98	10,00	F		1 028 896,83	3,300	229 019,71	0,00
MON504336EUR	N	0,00	A-1	5 563 792,51	10,00	F		733 558,32	3,300	187 847,54	0,00
MON504337EUR	N	0,00	A-1	5 048 380,86	10,00	F		426 473,89	3,300	170 445,96	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00		0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00		0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00		0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00		0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00		0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00		0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00		0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00		0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00		0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00		0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		18 951 332,26					2 550 560,35	616 536,66	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	18 951 332,26	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		5 015 500,00	5 015 500,00	0,00	5 015 500,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		5 015 500,00	5 015 500,00	0,00	5 015 500,00
LISSAGE FONDS DE SOUTIEN Créances douteuses CHARGES LIEES AUX AMENAGEMENTS DANS FUTUR BUREAU ADMINISTRATIF AZUR LISSAGE DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS DETTE DAILLY DU FUTUR CVE	0,00	04/02/2020	405 000,00	405 000,00	0,00	405 000,00
	0,00	05/09/2022	10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00
	0,00	01/10/2025	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
	0,00	01/10/2025	3 600 000,00	3 600 000,00	0,00	3 600 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		5 015 500,00	5 015 500,00	0,00	5 015 500,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		5 015 500,00	5 015 500,00	0,00	5 015 500,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS			B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
RISQUE FINANCIER	LISSAGE FONDS DE SOUTIEN	750 000,00	8	405 000,00	0,00	345 000,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C3 167 097,01
Provisions pour garanties d'emprunts	D0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D3 167 097,01
Recettes réelles de fonctionnement	II38 853 073,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II8,15
--	------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES				B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					20 000,00
65748			ASSOCIATION L'argenTri	Association	20 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDJS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	0,00	16,00	6,00	5,00	11,00
Adjoint administratif territorial	C	6,00	0,00	6,00	3,00	3,00	6,00
Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	1,00	2,00	3,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1er classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		121,00	0,00	121,00	79,00	25,00	104,00
Adjoint technique territorial	C	58,00	0,00	58,00	22,00	24,00	46,00
Adjoint technique territorial principal de 1re classe	C	24,00	0,00	24,00	24,00	0,00	24,00
Adjoint technique territorial principal de 2e classe	C	17,00	0,00	17,00	17,00	0,00	17,00
Agent de Maitrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maitrise Principal	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		137,00	0,00	137,00	85,00	30,00	115,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Techniques.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2026

333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 632 562,00	2 632 562,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 384 351,00	2 384 351,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-248 211,00	-248 211,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 632 562,00	I 2 632 562,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 550 562,00	2 550 562,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 550 562,00	2 550 562,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		82 000,00	82 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>82 000,00</i>	<i>82 000,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 384 351,00	III 2 384 351,00
Ressources propres externes de l'année (a)		160 000,00	160 000,00
10222	FCTVA	160 000,00	160 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 224 351,00	2 224 351,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	16 800,00	16 800,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	65 692,08	65 692,08
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	23 653,57	23 653,57
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	11 148,54	11 148,54
2805	Licences, logiciels, droits similaires	68 555,58	68 555,58
28128	Autres aménagements de terrains	33 181,15	33 181,15
281351	Bâtiments publics	13 245,18	13 245,18
28152	Installations de voirie	12 627,53	12 627,53
281568	Autre matériel, outillage incendie	220,80	220,80
281735	Installations générales (m. à dispo)	34 583,27	34 583,27
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	348,48	348,48
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 395,16	2 395,16
28181	Installations générales, aménagt divers	11 813,95	11 813,95
281828	Autres matériels de transport	275 861,51	275 861,51
281838	Autre matériel informatique	15 884,47	15 884,47
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 651,96	8 651,96
28188	Autres immo. corporelles	575 336,77	575 336,77
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	1 054 351,00	1 054 351,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES					IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS					D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)						
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)						
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM			D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		
1641	Remboursement capital	1 780 744,81
1641	Remboursement capital	282 673,04
		1 498 071,77
Acquisitions d'immobilisations		
		0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
		0,00
Autres dépenses éventuelles		
		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
		0,00
Total des dépenses réelles		
		2 984 551,26
040 Opérations ordre transf. entre sections		
13912	Subventions d'I rattachées aux actifs amortissables (autres)	38 349,48
13918	Subventions d'I rattachées aux actifs amortissables (autres)	27 125,24
		11 224,24
041 Opérations patrimoniales		
		0,00
Total des dépenses d'ordre		
		38 349,48
TOTAL GENERAL		
		3 022 900,74

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		
		0,00
Dotations et subventions reçues		
		68 203,24
10222	FCTVA	68 203,24
Autres recettes éventuelles		
		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		
		0,00
Total des recettes réelles		
		2 170 817,92
040 Opérations ordre transf. entre sections		
28128	Autres agencements et aménagements	1 426 082,29
4817	Pénalités renégociation dette	704 499,84
		721 582,45
041 Opérations patrimoniales		
		0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	1 426 082,29
	TOTAL GENERAL	3 596 900,21

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		IV
		D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	16 844 868,77
6042	Achats de prestations de services	7 853,98
6042	Achats de prestations de service	3 710,54
60611	Eau et assainissement	11 634,55
60612	Énergie - Électricité	15 633,19
60613	Chauffage urbain	26 576,42
60622	Carburants	378 323,13
60623	Alimentation	247,37
60623	Alimentation	4 947,39
60623	Alimentation	7 816,59
60623	Alimentation	1 095,02
60628	Gaz soudure	2 735,81
60631	Fournitures d'entretien	78,17
60631	Fournitures d'entretien	6 946,85
60631	Fournitures d'entretien	23 449,78
60631	Fournitures d'entretien	39 082,97
60632	Fournitures de petit équipement	2 040,80
60632	Fournitures de petit équipement	78,17
60632	Fournitures de petit équipement	3 710,54
60632	Fournitures de petit équipement	10 420,28
60632	Fournitures de petit équipement	3 908,30
60632	Fournitures de petit équipement	11 724,89
60632	Fournitures de petit équipement	4 790,70
60636	Vêtements de travail	85 982,53
6064	Fournitures administratives	30,92
6064	Fournitures administratives	1 172,49
6064	Fournitures administratives	225,22
6064	Fournitures administratives	4 790,70
60668	Autres produits Pharmaceutiques	781,66
6068	Autres matières et fournitures	37 105,40
6068	Autres matières et fournitures	684,39

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6068	Autres matières et fournitures	92,76
6068	Autres matières et fournitures	694,69
6068	Autres matières et fournitures	1 172,49
6068	Autres matières et fournitures	586 244,52
6068	Autres matières et fournitures	1 163,46
611	Contrats de prestations de services	14 546 128,87
6132	Locations immobilières	82 855,89
61351	Matériel roulant	61,84
61351	Locations de matériel roulant	5 862,45
61358	Autres	444,85
61358	locations Autres	4 790,70
615228	Entretien et réparation des biens mobiliers autres bâtiments	7 816,59
61551	Entretien matériel roulant	195 414,84
61558	Autres biens mobiliers	1 389,37
61558	Autres biens mobiliers	2 735,81
61558	Entretien et réparation autres biens mobiliers	11 724,89
6156	Maintenance	2 737,54
6156	Maintenance	69 468,53
6156	Maintenance	11 724,89
6156	Maintenance	22 584,72
6161	Prime assurance rc multirisques	4 790,70
6168	Autres (dont DAB et flotte auto)	114 292,36
6182	Documentation générale et technique	752,82
6184	Versements à des organismes de formation	30 029,38
6185	Frais de colloques et séminaires	4 504,41
6185	Frais de colloques et séminaires	3 092,12
62268	Autres honoraires , conseils&#x2026;	21 051,70
62268	Autres honoraires, conseils&#x2026;	60 225,92
62268	Autres honoraires , conseils&#x2026;	2 411,85
62268	Autres honoraires , conseils&#x2026;	1 236,85
62268	Autres honoraires, conseils...	18 768,37
62268	Autres honoraires, conseils	3 421,93
6231	Annonces et insertions	4 504,41
6231	Annonces et insertions	6 843,85
6232	Fêtes et cérémonies	5 255,14
6232	Fêtes et cérémonies	10 822,41
6236	Catalogues et imprimés	15 027,69

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6238	Frais divers de publicité	29 814,19
6251	Voyages, déplacements et missions (m57)	12 011,75
6261	Frais d'affranchissement	4 106,31
6262	Frais de télécommunications	16 425,25
627	Frais bancaires et assimilés	136,88
627	Services bancaires et assimilés	34,22
6281	Concours divers (cotisations...)	3 421,93
63512	Taxes foncières	82 126,25
63513	Autres impôts locaux	135 508,31
6355	Taxes et impôts sur véhicules	1 563,32
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 665 588,84
6218	Autre personnel extérieur	31 530,85
6218	Autre personnel extérieur	9 008,82
6331	Versement de transport	57 220,99
6332	Cotisations versées au FNAL	14 151,35
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	48 715,17
64111	Rémunération principale	1 639 304,09
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	92 790,80
64113	NBI	39 436,09
64118	Autres indemnités	742 326,38
64131	Rémunérations	823 748,52
64132	Supplément familial de traitement et indemnité	63 407,04
64136	Indemnités liées à la perte d'emplois	3 093,03
64138	Primes et autres indemnités	344 099,21
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	649 535,58
6453	Cotisations aux caisses de retraite	652 388,37
6455	Cotisations pour assurance du personnel	123 721,06
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	57 994,25
64731	Allocations de chômage versées directement	46 395,40
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 753,67
6478	Achat chèque déjeuner	165 161,61
6488	Autres charges	57 806,56
65	Autres charges de gestion courante	91 280,35
65311	Indemnités de fonction	33 783,06
65313	Cotisations de retraite	6 005,88
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	750,73
6541	Créances admises en non valeur	9 826,87

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6541	Créances admises en non valeur	3 275,62
65748	Subventions de F aux autres pers. droit privé	15 460,58
65818	redevance autres logiciels	371,05
65818	Autres	390,83
65818	Autre	6 253,27
65818	redevance autres logiciels	15 056,48
65888	Autres charges diverses de gestion courante	68,44
65888	Autres charges de gestion courante	37,54
66	Charges financières	410 113,62
66111	Intérêts réglés à l'échéance	401 949,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 843,21
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-13 655,54
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-1 023,19
67	Charges spécifiques	6 551,24
673	Annulation titres sur exercice antérieur	6 551,24
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		23 018 402,82
042	Opérations ordre transf. entre sections	1 426 082,29
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	704 499,84
6862	Dotations aux amort. des charges financières à répartir	721 582,45
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 426 082,29
TOTAL GENERAL		24 444 485,11

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		10 655 881,00
7473	départements	1 236,85
74758	Participations autres groupements	1 765 117,00
74758	Participations autres groupements	8 222 557,50

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
747888	Subventions autres	666 969,65
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		2 021 350,83
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 468 044,84
70613	Redevance déchets industriels	622 368,25
706888	Autres	312 663,74
7078	Autres marchandises	205 315,62
7078	Autres marchandises	3 908,30
70845	Mise à disposition de personnel facturé	39 788,93
70878	Autres marchandises	150 000,00
70878	produits des services par des tiers	134 000,00
75	Autres produits de gestion courante	29 004,71
75888	Autres produits de gestion courante	18 759,82
75888	Produits divers de gestion courante	2 737,54
758888	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	7 507,35
76	Produits financiers	438 318,75
76811	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risques	438 318,75
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	85 982,53
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	19 541,48
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	3 908,30
6479	Remboursements sur autres charges sociales	62 532,75
Total des recettes réelles		24 886 111,18
042	Opérations ordre transf. entre sections	38 349,48
777	Quote-part des subventions d’ transférée au compte de résultat	38 349,48
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		38 349,48
TOTAL GENERAL		24 924 460,66

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 04/12/2025

Présenté par Le Président (1),

A Argenteuil, le 16/12/2025

Délibéré par l'assemblée Du Comité syndical(2), réunie en session

A Argenteuil, le 16/12/2025

Les membres de l'assemblée délibérante Du Comité syndical (2),(3).

001. Gilbert AH-YU , Président	
002. Xavier PERICAT , 1er Vice-Président	
003. Georges MOTHON , Délégué Titulaire	
004. Nessrine MENHAOUARA , 2ème Vice-Présidente	
005. Pascal BEYRIA , Délégué Titulaire	
006. Dominique MEANCE , Délégué Titulaire	
007. André BOURDON , 3ème Vice Président	
008. Nathalie JOLLY , Déléguée Titulaire	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.